

Montreuil le 28 Janvier 2021,

## PROJET FUTUR COUBERT MAIS OU ALLONS-NOUS ?

### Lors du CSE du 26 Novembre 2020, la Direction Générale a présenté la phase 1 du projet stratégique :

Il y a 45 millions € à consacrer au futur projet de Coubert.

La Direction Générale a donc mandaté deux EPA (établissement public d'aménagement) chargés de trouver des terrains à Sénart et à Jossigny.

Elle a envisagé les scénarii suivants :

- réhabilitation des bâtiments sur Coubert
- reconstruction de bâtiments neufs sur Coubert
- construction sur Lieusaint
- construction sur Jossigny

La **CGT** remarque que le document présenté compare le centre de Coubert à trois établissements privés à but lucratif !

### Présentation de la Phase 2 lors du CSE du 14 janvier 2021 :

Pour construire ce projet stratégique, la Direction Générale s'appuie sur des données à partir de 2016 et sur l'audit mené à Coubert par le cabinet CMI.

Ce dernier a pris en compte les chiffres principalement liés au PMSI (Programme de Médicalisation des Systèmes d'Informations) de 2018-2019 qui évalue et analyse l'activité dans les établissements sanitaires.

Le diagnostic de CMI montre qu'il faut faire un effort de 1,6 millions € pour dégager un taux de marge brut de 4%. Pour cela, il conclut qu'il faut :

- accroître l'activité en hospitalisation complète et en HDJ
- maîtriser les charges notamment à caractère médical (400K€)
- baisse des charges hôtelières et générales (600K€)

**Le cabinet CMI évalue un potentiel de gains à 3 millions €, sur la DMA (Dotation Modulée à l'Activité) et en préconisant une baisse de 3,6 ETP de l'effectif médical (500K€), une baisse de 10 ETP de l'effectif de rééducateurs (620K€), une baisse de 12,5 ETP de l'effectif administratif (560K€).**

**Le cabinet s'interroge sur la productivité des rééducateurs, médecins et personnels administratifs (notamment les secrétaires médicales). Le cabinet recommande la mise en place de groupes de travail.**

# **Le scénario de la réhabilitation des bâtiments existants n'est pas retenu car trop coûteux selon la Direction, sans apporter d'éléments probants.**

Aux 2 scénarii précédents, s'ajoute la possibilité de construire à Champs sur Marne !

Selon les documents présentés, Lieusaint semblerait le mieux adapté, pour la Direction, ce site représente les avantages suivants :

- une population dense, avec un potentiel de prise en charge de patients en Hôpital De Jour (HDJ) augmenté.
- la proximité des transports
- un environnement en pleine expansion
- un bon réseau internet

Selon la Direction Générale, c'est tout ce qui manquerait pour rester à Coubert.

## **La CGT n'est pas favorable à la délocalisation de l'établissement de Coubert.**

Le document présenté montre que la capacité en hospitalisation conventionnelle à Coubert pourrait être augmentée si nécessaire.

Concernant l'HDJ, la **CGT** ne comprend pas pourquoi il faudrait déménager pour qu'il se développe, puisque que Lieusaint n'est qu'à 15 km de Coubert avec une population actuelle 15430 habitants alors que Brie Comte Robert n'est qu'à 7 km avec une population actuelle de 18576 habitants. Tout cela montre, qu'il faudrait plutôt développer les réseaux médicaux plutôt que de penser qu'un déménagement va tout régler.

La **CGT** se questionne quant aux difficultés d'accueillir les patients aux alentours de Coubert. Pourquoi la clinique de Tournan en Brie est-elle le seul établissement à adresser des patients à l'HDJ de Coubert (dixit la DG) ?

- De plus, la **CGT** regrette que les directions successives n'aient pas su garder les compétences médicales qui ont fui vers les établissements qui sont aujourd'hui les concurrents directs du centre de Coubert (clinique des 3 Soleils, clinique de Montévrain entre autres).
- La **CGT** déplore une méconnaissance des activités de soins proposés à Coubert par les professionnels de santé et la population de proximité.
- La **CGT** regrette qu'aucune des solutions possibles ne soient chiffrée. Une délocalisation ne peut se faire sans savoir quelles activités vont être développées. Pour cela, la **CGT** attend toujours le **projet médical**.

**Pour la suite des informations, nous attendons la phase 3 présentée par la Direction Générale au CSE du mois de Mars.**

Rejoignez-nous

